

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-LÉONARD

Séance du mardi 24 juin 2025

Rapporteur : Sophie Rioult

QUESTION N°4 :

Vote des tarifs cantine et garderie / Année scolaire 2025-2026

Comme chaque année, le conseil municipal délibère sur la révision des tarifs des services de cantine et de garderie. Ceux-ci prendront effet au 1^{er} septembre 2025.

CANTINE	2021 pour mémoire	2022 pour mémoire	2023 pour mémoire	2024 pour mémoire	2025
<i>Maternelle</i>	3.50€	3.60€	3.70€	3.70€	3.80€
<i>Primaire</i>	3.50€	3.60€	3.70€	3.70€	3.80€
<i>Adulte</i>	5.50€	5.70€	6.00€	6.00€	6.00€

Tarif pour tout repas qui ne serait pas commandé dans les délais : 7€

GARDERIE	2021 pour mémoire	2022 pour mémoire	2023 pour mémoire	2024 pour mémoire	2025
<i>Matin</i>	1.70€	1.80€	2.00€	2.00€	2.20€
<i>Soir</i>	2.35€	2.45€	2.70€	2.70€	2.90€

Dépassement d'horaire de la garderie : 3€/ ¼ heure

Signature du maire 	Signature du secrétaire de séance 	Date de mise en ligne 26.06.2025
---	--	-------------------------------------

Adopté à l'unanimité.



CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-LEONARD
76400 (SEINE MARITIME)

Séance du mardi 24 juin 2025

Conseillers Municipaux :

En exercice :	19
Présents :	13
Excusés :	5
Absents :	1
Votants :	18

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 24 juin, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de SAINT-LEONARD, légalement convoqué le 16 juin deux mille vingt-cinq, s'est réuni à la salle Henri Lambert de SAINT-LEONARD.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, la séance a été ouverte par Monsieur Bernard HOGUET, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Bernard HOGUET, *Maire*

Mesdames Bernadette MALANDAIN, Marie-France MOIGNOT, Sophie RIOULT et Messieurs François DAUDRUY, Serge LECROSNIER *Adjoints au maire*

Monsieur Victor BALIER, *Conseiller municipal délégué*

Mesdames Marie-Lise DEGREMONT, Marie-Claire LEBAS-PIGNOL, Marie-Pierre PRIEUR; Messieurs Dany DEFONTAINE, Jean-Michel LAMOTTE, Claude MAGUET, *Conseillers municipaux*

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

Madame Elvira HACHE (pouvoir à Madame Sophie Rioult), Madame Nathalie LETELLIER (pouvoir à Madame Marie-Claire Lebas Pignol), Monsieur Xavier LECOINTRE (pouvoir à Monsieur Dany Defontaine), Monsieur Christopher MAUVE (pouvoir à Monsieur Victor Balier), Yohan MICHEL (pouvoir à Monsieur Claude Maguet),

ETAIT ABSENT :

Monsieur Xavier PAILLETTE

Assistait également à la réunion Madame Angélique VERROUST, secrétaire générale de mairie.

Comme prévu à l'article L.2121-15 du C. G. C. T, il a été procédé immédiatement à l'élection d'un *secrétaire de séance* pris au sein du Conseil ; *Monsieur Claude Maguet* a été désigné pour remplir ces fonctions.